Agence Folléa-Gautier + Marion Serre

Justice nourricière dans les quartiers populaires

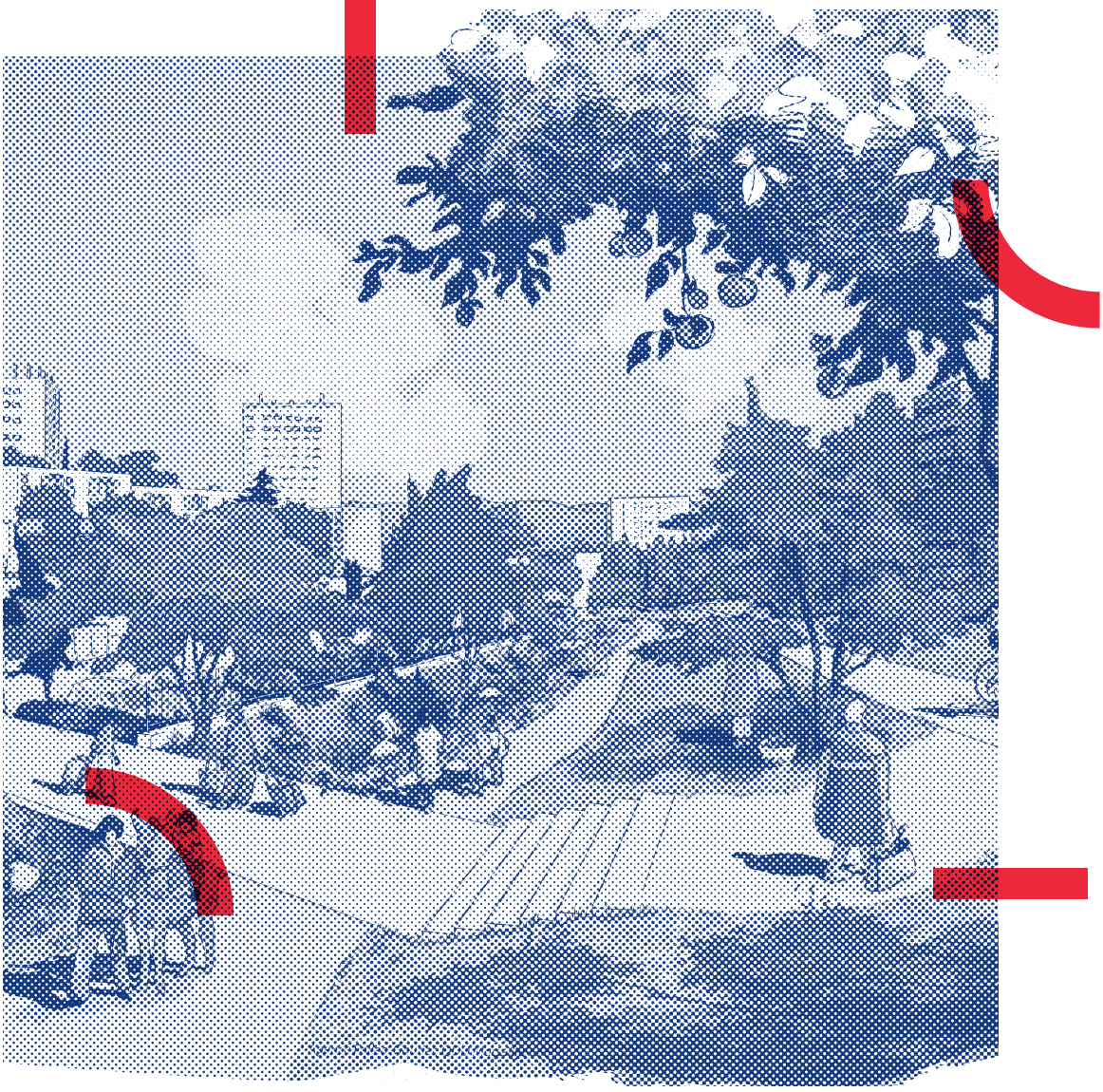

P15 | QUARTIERS DE DEMAIN

Perspective 15

Agence Folléa-Gautier + Marion Serre

Justice nourricière dans les quartiers populaires

Équipe

Agence Folléa-Gautier + Marion Serre
+ Associer - Atelier Philippe Madec
+ Tiers Lab Territoires - Marion Serre
+ Arcus - Benjamin Haurit
+ Trans-Faire
+ Gaxieu
+ Sur&Tis Régions
+ Cariçaie

Contact

agence@follea-gautier.com

Site

Marseille, quartier du Petit Séminaire

Projet

Création d'une coulée verte dans un contexte complexe d'un point de vue topographique et hydraulique

Lancée à l'initiative du Président de la République, la consultation internationale Quartiers de demain a mobilisé tout au long de l'année 2025 trente équipes pluridisciplinaires – architectes, urbanistes, paysagistes – dans dix quartiers prioritaires de la politique de la ville. L'objectif : faire de l'aménagement et de l'architecture des leviers d'accélération des transitions socio-écologiques, revaloriser l'héritage bâti des quartiers prioritaires et engager de nouvelles méthodes de co-construction des projets avec les habitants.

Les Perspectives Quartiers de demain sont le fruit de cette immersion inédite. Réflexions situées, mises en perspectives et propositions concrètes – écrites par les concepteurs eux-mêmes – elles abordent les grands enjeux rencontrés au cours de la consultation : la réhabilitation des grands ensembles du XX^{e} siècle, l'aménagement par le paysage, le plaisir d'habiter son logement et son quartier, l'adaptation face au changement climatique, l'inclusion et la participation citoyenne, etc.

Les Perspectives Quartiers de demain constituent une mémoire vivante de la consultation internationale, fruit d'une année de mobilisation autour des quartiers prioritaires des politiques de la ville.

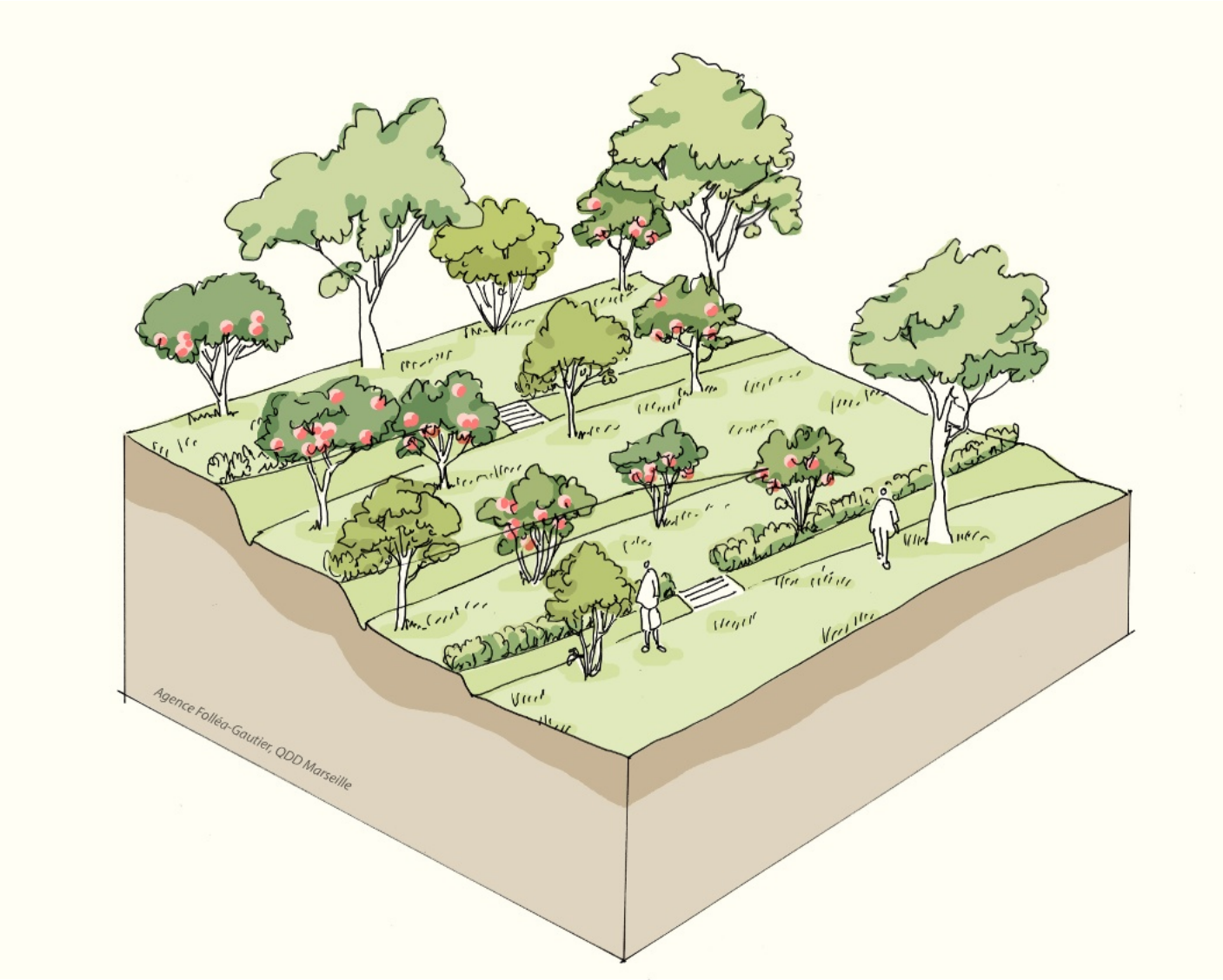

Restanques et terrasses pour recréer un sol fertile

Justice nourricière dans les quartiers populaires

À l'heure où les inégalités sociales croisent les vulnérabilités écologiques, repenser les quartiers populaires avec leurs habitants invite à interroger conjointement les enjeux de justice, d'habitabilité et de résilience. Pour ce faire, cette partie explore deux dimensions essentielles de cette transformation : la question nourricière et la question paysagère. Dans un contexte de relégation territoriale, l'alimentation et le paysage ne relèvent pas seulement de besoins ou d'aménités, mais de droits fondamentaux, indissociables de la dignité et du pouvoir d'agir des habitants.

L'alimentation a longtemps été cantonnée à la sphère caritative avant de devenir progressivement un objet à part entière de politiques publiques, de l'émergence des épiceries sociales et solidaires dans les années 1990 aux expérimentations plus récentes autour de la Sécurité Sociale de l'Alimentation, du Programme National pour l'Alimentation à l'instauration des Projets alimentaires territoriaux en 2014. Elle demeure néanmoins encore relativement marginale dans le champ de la politique de la ville au-delà des dynamiques, plus ou moins structurées, associées aux jardins familiaux ou collectifs.

Cette contribution vise à démontrer en quoi l'alimentation constitue un vecteur capable de réconcilier et de mettre en cohérence les interventions spatiales et le « projet humain » dans l'action publique locale au sein des quartiers.

Mémoires et actualités nourricières du quartier du Petit Séminaire

LE DROIT À L'ALIMENTATION COMMENCE PAR LE DROIT À UN SOL VIVANT

Avant même d'être une question de consommation ou de redistribution, l'alimentation engage une relation concrète aux ressources du territoire. Dans le quartier du Petit Séminaire, cette relation est ancienne et persistante, même si elle a été marginalisée par l'urbanisation.

Historiquement, la fertilité du vallon reposait sur l'eau des sources et sur les terrasses façonnées par les habitants. Ces aménagements retenaient les sols, infiltraient les pluies, facilitaient les circulations et permettaient une grande diversité d'usages, agricoles comme domestiques. L'habitat épousait les courbes du terrain et respectait le talweg, témoignant d'une connaissance fine du milieu. Ce rapport intime entre sol, habitat et alimentation s'est cristallisé à travers l'implantation du Petit Séminaire, construit en 1884, qui mêlait vie religieuse, formation et entretien agricole. Comme ailleurs à la fin du XIX[e] siècle, l'institution utilisait probablement la terre à la fois pour subvenir à ses besoins et pour éduquer par le travail, dans une vision valorisant l'humilité et l'effort. Le vallon porte encore les traces de ce passé agricole. Des restanques et murs en pierre sèche subsistent encore, et surtout, des récits habitants prolongent cette mémoire. Beaucoup évoquent les jardins cultivés en pied d'immeuble : « Moi, j'avais un jardin. D'autres voisins aussi. Derrière le bâtiment. On voit encore les murets. J'y faisais pousser des fèves, des tomates, des courgettes, des cerises. »

À côté des cultures, l'élevage domestique a longtemps rythmé la vie quotidienne. Poules et coqs dans les caves réaménagées, parfois pour les combats, mais aussi des animaux plus inattendus : « On a tout vu ici ! Cochons, poules, des vaches, des perdrix. Mais je crois même qu'on a eu un dromadaire, ou un lama. On a eu un poney, ça c'est sûr, j'ai des photos. Le voisin faisait faire des tours de poney aux enfants. »

Ces anecdotes, parfois surprenantes, montrent surtout combien le rapport à l'alimentation était concret, proche, domestique. La nourriture n'était pas une abstraction mais issue du sol, des gestes du quotidien et des liens entre voisins.

Aujourd'hui, ces pratiques n'ont pas disparu : elles se sont adaptées. Quelques habitants cultivent encore des parcelles ou des jardinières avec le centre social, d'autres maintiennent des poulaillers, l'école maternelle s'initie au jardinage, beaucoup cueillent dans les friches et les talus : épinards sauvages, mûres, amandes, figues, prunes, fenouil ou asperges. Autant de gestes discrets, souvent invisibles dans les diagnostics officiels, mais qui expriment une persistance de savoirs vernaculaires et une capacité d'auto-organisation nourricière.

Les écoles s'y associent, à travers des jardinières ou de petits projets pédagogiques. « Dans l'autre école, ils ont des petites jardinières pour faire pousser des plantes. Ce serait bien qu'il y en ait dans toutes les écoles », raconte une mère d'élève. Une ATSEM ajoute : « Oui, et ce type d'activités manuelles, c'est bien pour les enfants qui ont des handicaps. Moi je m'occupe d'un enfant autiste, et il faut trouver d'autres manières d'apprendre. »

Ces pratiques ne sont pas marginales : elles dessinent les signaux faibles d'une géographie du soin et de l'attachement. Jardiner, cultiver, planter, ramasser les déchets : ce sont autant de gestes qui maintiennent un rapport vivant au sol et aux lieux. Ils ouvrent la possibilité d'une réparation collective du vallon : recréer des terrasses plantées, encourager les potagers de pied d'immeuble, relier les espaces par des traverses piétonnes, renforcer les lieux d'ombre et de cueillette.

Ce que nous rappelle ce cas particulier, c'est que tout commence par le sol. Il n'est pas un support neutre, mais une matière vivante, façonnée par les eaux, les pentes, les cultures, les usages. Sans sol fertile, pas d'arbres, pas d'ombre, pas de légumes, pas de fruits. Dans la plupart des situations urbaines, nous avons perdu cette conscience : les sols sont imperméabilisés, saturés de réseaux, incapables d'accueillir les racines. Repartir du sol et repenser sa fertilité, c'est un enjeu pour l'habitabilité de nos territoires. Le droit à l'alimentation commence par le droit à un sol vivant.

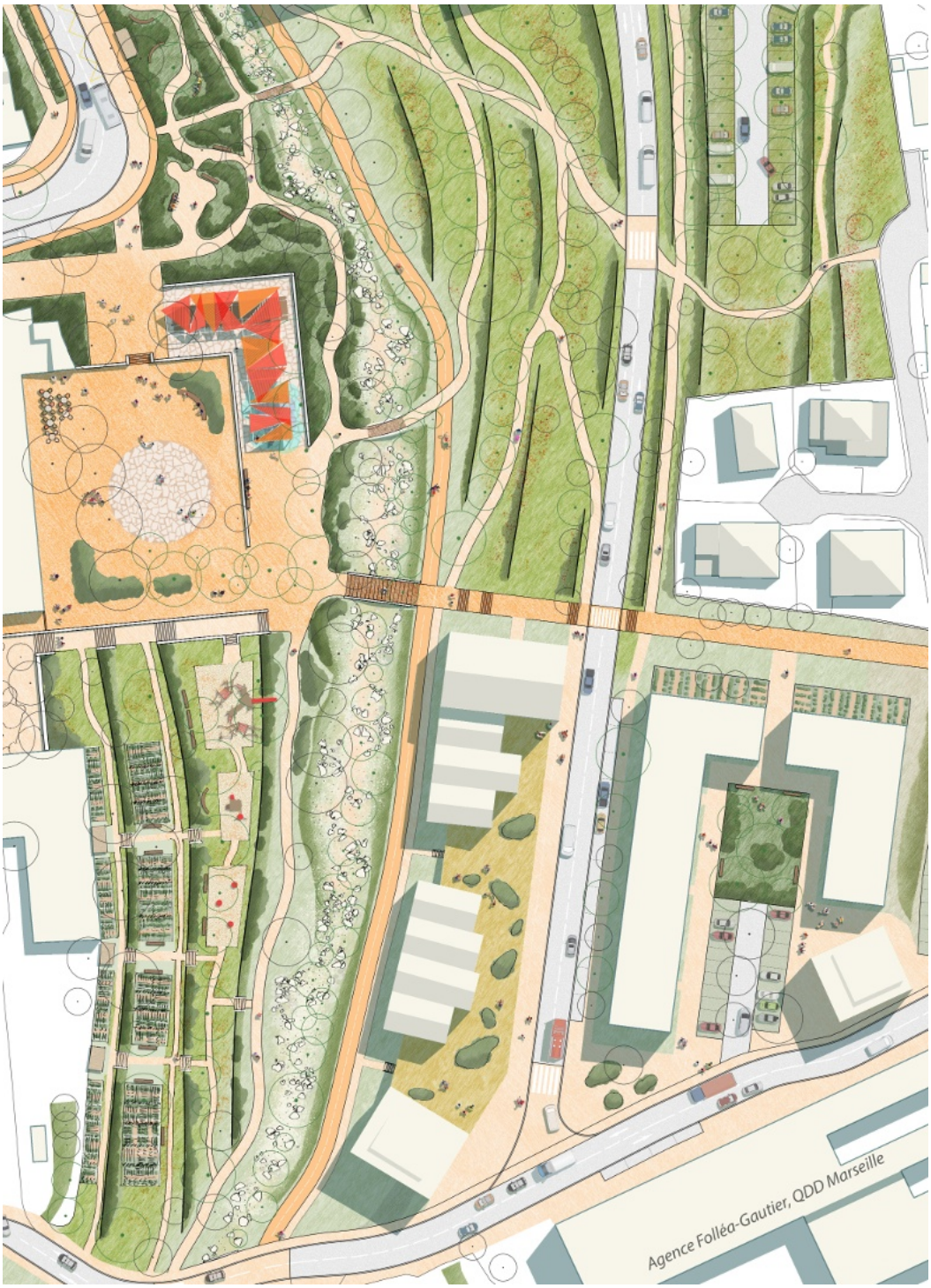

Plan masse du vallon du Petit Séminaire et ses terrasses nourricières

Lutter contre la précarité alimentaire : une sécurité sociale de l'alimentation à l'échelle du quartier

ACCÉDER, PRODUIRE, PARTAGER : LES TROIS MARQUEURS DU DROIT À L'ALIMENTATION

Avec 47 % des ménages vivant sous le seuil de pauvreté – contre 25 % à l'échelle de Marseille et 14 % au niveau national – le quartier fait face à une vulnérabilité sociale particulièrement marquée. S'il est un peu moins touché que Frais Vallon (où ce taux atteint 57 %), les conditions matérielles de vie y restent précaires. Parmi les enjeux majeurs, la précarité alimentaire s'impose comme une réalité structurelle, à l'intersection de la pauvreté monétaire, de l'isolement social et du manque d'infrastructures de distribution alimentaire, y compris dans les circuits sociaux et solidaires. Bien se nourrir n'est pas seulement une affaire de choix, mais une question d'accès et de possibilités réelles.

À ce jour, les données quantitatives sont encore en cours de construction : une étude menée cette année par l'Agence Nouvelle des Solidarités Actives (ANSA), en partenariat avec le Laboratoire de Recherche Interdisciplinaire en Intervention Sociale (LARIIS), vise à mieux caractériser la précarité alimentaire dans les Bouches-du-Rhône[1]. Mais sur le terrain, cette précarité se donne déjà à voir dans les gestes du quotidien, dans les intérieurs. Comme en témoigne une habitante : « J'ai un frigo dans la loggia de la cuisine et deux congélateurs dans celle de la salle de bain. On est cinq, j'ai quatre filles, dont trois qui vivent encore avec moi. J'achète, je cuisine, je congèle. C'est pratique et oui, ça permet de faire des économies. »

Cette habitante est loin d'être la seule à avoir installé plusieurs congélateurs dans les loggias pour pouvoir acheter de la viande en gros, bénéficier des promotions, et cuisiner en quantité. Ces aménagements improvisés témoignent ainsi d'une économie de survie, où l'alimentation se pense dans la durée, dans la débrouille, et parfois dans le repli.

Face à ce constat, nous proposons plusieurs pistes de projet articulées autour d'une stratégie alimentaire de proximité. La première consiste à renforcer la création de jardins vivriers de proximité, en pied d'immeuble ou sur les pentes recomposées, afin de produire localement des fruits et légumes. Leur mise en place devra s'accompagner de l'accès à l'eau pour l'arrosage ainsi que de locaux de stockage pour le matériel de jardinage. Ces espaces pourront être accompagnés par des outils communs, la mise en place d'une cuisine collective adossée au centre social ou encore des repas collectifs, en lien avec les écoles, les structures jeunesse ou les associations locales.

Une partie des jardins pourra faire l'objet d'un projet spécifique d'apprentissage et d'insertion professionnelle, autour des métiers du jardinage, de la transformation alimentaire et de la distribution. À l'image du « Miel de Font-Vert », produit dans le quartier du même nom à Marseille à partir de ruches urbaines gérées par des habitants et des associations locales, une marque de territoire pourrait émerger, valorisant à la fois le terroir et les savoir-faire locaux. Cette démarche permettrait à des jeunes du quartier de se former à des compétences transférables – apiculture, maraîchage, transformation, logistique – tout en activant une forme modeste d'économie locale. Comme nous l'a soufflé un habitant : « Pourquoi ne pas imaginer ici aussi un "Miel du Petit Séminaire" ? » – une manière de renverser les stigmates associés au nom du quartier, encore marqué par les récits de drogue, de violence ou de squat, en lui redonnant fierté et visibilité. Cette piste apparaît d'autant plus pertinente que près de 37 % des jeunes de 16 à 25 ans du quartier sont déscolarisés ou sans emploi. Le développement de ces activités nourricières offrirait une voie professionnelle alternative, plus accessible et valorisante, dans un territoire déjà marqué par des formes d'économie informelle (mécanique, bricolage, brûlage) où l'on observe une forte capacité de débrouille et de technicité.

Ce projet pourrait être étroitement lié à la mise en place d'une épicerie sociale et solidaire, qui distribuerait les produits issus de ces jardins et fonctionnerait en partenariat avec l'enseigne Carrefour, implantée dans le quartier. Un précédent local inspirant existe : le centre social Château Saint-Loup, en collaboration avec l'enseigne Auchan, a déjà mis en place une telle structure.

Au-delà du renforcement de l'aide alimentaire, ce type de projet permettrait de réancrer une économie de la dignité, fondée sur l'apprentissage, la coopération et la valorisation d'un territoire stigmatisé.

Une autre piste, dont l'opportunité et la faisabilité restent à mesurer, consisterait à créer un marché de plein air, installé sur une placette commerçante à proximité immédiate de Carrefour. Accessible à toutes et tous, ce marché viendrait consolider et élargir l'offre alimentaire existante dans le quartier – notamment les petits stands présents à Bois-Lemaitre (poissonnier, paella, etc.) – tout en ouvrant un débouché local à la production vivrière. Il renforcerait ainsi la vocation commerciale de cet espace, tout en amorçant la future séquence du parc du vallon du Petit Séminaire.

Idéalement, ces différentes pistes pourraient être développées en parallèle, afin de constituer un réseau de proximité capable de soutenir une souveraineté alimentaire à l'échelle du quartier. La souveraineté étant ici entendue, au sens donné par Olivier De Schutter, ancien rapporteur spécial de l'ONU pour le droit à l'alimentation, comme la capacité des habitants à accéder, produire et partager une alimentation choisie, de qualité, enracinée dans leur territoire, sans dépendre uniquement de l'aide alimentaire ou des circuits marchands.

1 https://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Sante-et-solidarites/Protection-des-publics-vulnerables/Diagnostic-de-la-precarite-alimentaire-dans-les-Bouches-du-Rhone

Jardins familiaux en pied d'immeuble

Les projets urbains s'inscrivent dans le temps long : celui de l'urbanisation, de la construction des réseaux d'acteurs, de la mise en place progressive des politiques publiques. Mais cela ne doit pas empêcher d'agir dès maintenant. Dès demain, il est possible d'amorcer ce qui est déjà à portée de main : consolider les pratiques existantes, soutenir les jardins de pied d'immeuble, renforcer les ateliers du centre social, tisser davantage de liens avec les écoles. Après-demain, lorsque le parc prendra forme et que les sols seront à nouveau cultivables, il faudra ouvrir de nouveaux lieux de production, de transformation et de partage. Des lieux concrets, situés, où s'expérimente une autre manière de faire ville. Et, chemin faisant, en fédérant les énergies locales et en structurant progressivement une économie locale, rendre possible ce qui aujourd'hui relève encore du projet : faire que le droit à l'alimentation devienne une réalité.

Cuisiner, partager, célébrer : la table comme micro-institution démocratique

LE DROIT À FAIRE SOCIÉTÉ PASSE AUSSI ET SIMPLEMENT PAR LE DROIT DE PARTAGER UN REPAS ENSEMBLE.

Depuis la préhistoire, l'alimentation relie les individus. Elle constitue une pratique collective, impliquant des activités telles que se rassembler autour du foyer, chasser, cueillir, allumer un feu, cuisiner ou cultiver. Ces gestes ancestraux restent au cœur de notre sociabilité. Comme le montre notre analyse des usages, le quartier du Petit Séminaire possède une culture vivante du repas collectif, qui se manifeste lors des fêtes religieuses, des barbecues entre voisins, des anniversaires et mariages célébrés en pied d'immeuble. Les habitants en témoignent : « Ici on faisait les fêtes gitanes, le , le… Je sais pas si tu sais, c'est la demande de la main de la jeune fille à la famille. On a encore beaucoup de traditions. Regarde, tu vois sur la photo ? On tirait une grande table dehors, en bas des immeubles, et on mangeait, on dansait. Quand je vois ça, j'ai envie de rentrer dans la photo ». L'alimentation continue ainsi de rassembler pour des raisons à la fois sociales, économiques, culturelles, et même spirituelles.

Ces formes de sociabilité culinaire sont précieuses, mais elles ont été fragilisées. Depuis la démolition du Petit Séminaire, elles se sont rétractées dans les logements ou dans des lieux formels (salles des fêtes, lieux de culte, écoles, centre social). Une ancienne habitante se souvient : « Avant, il y avait du ping-pong, un stade de basket, des jardins potagers, un terrain de boules. La grande glissade… Ils nous ont détruit notre quartier. Ils nous ont tous séparés. Tous les étés, on était là, dehors : les femmes avec les enfants, les hommes, les anciens… tout le monde ! Même les Gitans et les Arabes étaient ensemble. C'était familial. On vivait dehors. » Une autre habitante poursuit : « Le chapiteau, il était tout le temps là. C'était une petite salle de fiançailles. On y faisait les anniversaires, Halloween… Maintenant, on loue des salles. »

Ces témoignages corroborent de nombreuses études, comme le rapport du Haut Conseil de la famille sur la place des enfants dans l'espace public (2024). Bien que souvent centrées sur des publics spécifiques, comme les jeunes ou les seniors, les enquêtes, mises bout à bout, révèlent un phénomène plus large : le repli des usages dans les intérieurs et ce, pour des raisons multiples (montée du numérique, peur de l'espace public, manque d'aménagements de l'espace public, effets de la crise sanitaire).

Le défi qui apparaît est celui de créer des conditions qui redonnent aux personnes l'intérêt, le désir, le sens de se retrouver dehors. Et c'est aussi permettre à chacun et chacune de retrouver une place dans son quartier, plus largement dans sa ville, en réaffirmant le droit à l'usage de l'espace public comme un lieu d'expression, de liberté, de coexistence et de reconnaissance.

Pour cela, l'alimentation constitue un levier puissant car elle se situe à l'articulation d'un besoin vital et d'une pratique de partage ancestrale. Planter, composter, filtrer, cueillir, cuisiner, partager un repas, préparer un thé sont des formes ordinaires de démocratie locale : ici se jouent la transmission, l'hospitalité, la réciprocité, l'attention mutuelle. Autrement dit : des manières de faire société. Notre proposition consiste donc à les revaloriser comme leviers politiques : remettre la cuisine au cœur du commun, permettre des festivités ouvertes, des espaces partagés où les relations se tissent, où chacun et chacune trouve sa place. C'est par là que peut se réaffirmer, le droit à la ville, entendu non pas seulement comme un droit d'accès aux services, mais comme le droit de participer à la vie du quartier, de nouer des relations, d'avoir prise sur ce qui s'y joue.

Pour répondre à cet enjeu, nous proposons de repositionner le centre social en façade sur le parc et de créer ainsi une véritable place de quartier. Ce nouveau parvis devient un espace de rassemblement convivial, un lieu de sociabilité à l'échelle du quartier. On peut y installer de grandes tables, prévoir des barbecues stockés au centre social et sortis à l'occasion des fêtes, intégrer un espace de jeux, une fontaine pour se rafraîchir. À l'intérieur du centre social, une cuisine collective ou un café associatif est aménagé, selon les possibilités de portage et de financement. Ce lieu, pensé comme un prolongement de l'espace public, favorisera l'animation locale et les interactions sociales, en lien direct avec le parc. Il vient répondre aux interpellations des habitants : « Depuis la démolition, on n'a plus d'espace pour se retrouver. Avant, on avait « le rond ». L'été, les jeunes achetaient des piscines et tout le monde se baignait. On faisait aussi des barbecues. Une fois, on avait même mis un cinéma dans le rond ! »

Proposer des espaces publics propices aux rassemblements peut aussi, temporairement, compenser la configuration des logements, souvent inadaptés à la vie quotidienne des familles. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 25 %des T3 et 26 %des T5 sont en situation de suroccupation.

Marché de plein air devant le centre social

Sur le terrain, nous avons observé que plusieurs familles vivent encore ensemble sur plusieurs générations – des parents cohabitent avec des enfants adultes, parfois âgés d'une trentaine d'années – et certaines familles comptent jusqu'à sept enfants. Dans les Ruches, les cuisines sont particulièrement étroites, rendant impossible la préparation des repas à plusieurs, et les pièces à vivre sont souvent trop petites pour accueillir une table à manger. Nombre d'entre elles sont d'ailleurs transformées en chambres d'appoint.

L'espace public ne doit pas compenser des logements indignes – ceux-ci doivent impérativement être repensés – mais il peut devenir le prolongement des espaces intimes, un lieu de respiration collective. Cuisiner dans la rue, célébrer en bas de chez soi, partager un repas dans un parc ou sur une place ; sont autant d'actes qui redonnent du souffle à la vie quotidienne.

La cuisine, la fête, la transmission au cœur du projet urbain engagent l'urbanisme autant dans la manière dont on habite ensemble que dans la forme bâtie. La table y constitue un espace micro-politique, un lieu de reconnaissance mutuelle, de désenclavement, de réappropriation des lieux.

Machine à coudre

La reconquête alimentaire du vallon du Petit Séminaire contribue à donner sens au renouvellement du quartier. Il le transforme en un milieu de vie au plein sens du terme, convoquant la multirelationnalité du paysage, sa capacité de machine à coudre ou recoudre les tissus déchirés en tramant quatre fils sans jamais les séparer :

- Les relations écologiques qui vont offrir les conditions d'un milieu fertile, cultivable, sain et résilient, en commençant par les sols.
- Les relations sociales, tissées entre les habitants autour des mises en culture, de la gestion des jardins et vergers, des apprentissages des savoir-faire jardiniers et cuisiniers, de la cuisine partagée, du marché et des événements festifs autour des bonnes tables ;
- Les relations économes et économiques, tramées à la faveur d'une gestion participative des espaces, de l'autoalimentation, des échanges et des ventes des produits du jardin, de la cuisine au marché ;
- Les relations culturelles enfin, formées du tressage des trois premières, qui vont consolider le paysage comme expression de la relation sensible des habitants à leur milieu de vie ainsi recousu : à travers les perceptions, les usages, les appropriations des jardins, vergers, espaces et moments de transformation, d'échange, de vente et de consommation ; elles expriment in fine la fierté et le plaisir d'habiter un quartier de Marseille, un vallon fertile à la personnalité retrouvée et épanouie.

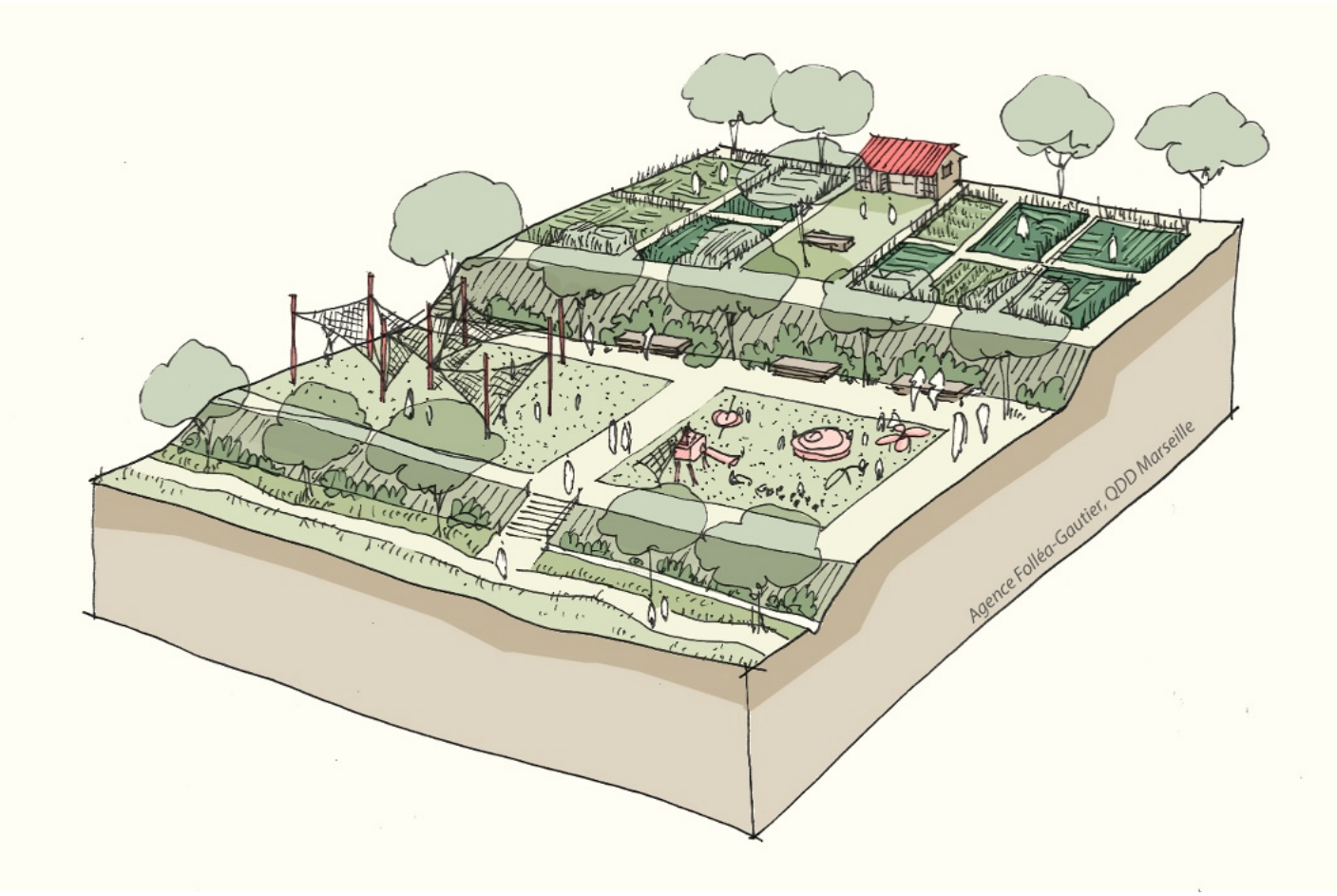

Jardins collectifs et espaces partagés

Les Perspectives Quartiers de demain

Ylé
Ancrages locaux et pédagogie écologique

Atelier Marion Talagrand
L'approche de la micro-histoire

Obras
Bricolage et maintenance : retrouver le droit commun à la ville

Studio Gang
La Chaufferie, une infrastructure de soin

Lab705
Concertation et participation

Perrault + MBL architectes
Connecter les sols + Dédensifier de l'intérieur

La Soda + E. Bonduelle
De la machine à l'outil : pour une architecture conviviale

Devaux & Devaux
De la nécessité de l'équipement culturel dans la transformation des QPV : penser la relation dedans-dehors

Devaux & Devaux + Freaks + I. Chervet
De la réparation à l'habitabilité : méthode d'intervention sur le patrimoine bâti et paysagers des QPV

Osty et associés
De l'accompagnement des usages dans l'espace public

L'Anton & Associés
Dessiner le temps

L'Anton & Associés
Du « sauvage protégé » à la ville-écosystème programmée

Ylé
Du trottoir à la cour d'école : la ville à hauteur d'enfant

Alep paysagistes
Eau et trame bleue

l'AUC
Espaces ouverts contre espaces verts

Atelier Marion Talagrand
Les espaces publics à intensité variable

Agence Traverses + Estudi Martí Franch
L'existant – L'attendu et l'inattendu – L'imprévisible

LIN
L'exosquelette

Sara de Gouy + Vurpas
Fabriquer la ville à hauteur d'enfants

Syvil architectures
Faire coque neuve : construire pour le changement

Studio Gang
France & États-Unis : Regards croisés sur les quartiers prioritaires

Ilex
Gestion commune

Syvil architectures
Grands ensembles et programmation

Sergison Bates + Atelier Hart Berteloot
Habiter par les meubles : une lecture de l'espace domestique

Folléa-Gautier
Justice nourricière dans les quartiers populaires

51N4E
Maintenir et prendre soin

XDGA
Manifeste du vide

dadour de pous
Mettre en relation

Cathrin Trebeljahr
Ouvrir graduellement l'école sur le quartier

Ilex
Un parc pour et avec les enfants

Agence Réseau(x) + Vurpas
Le paysage contemporain : Vers un es-parc public généralisé

Cathrin Trebeljahr
Penser la cour de récrée

BASE
Une pièce en plus

La Soda + E. Bonduelle
La place des enfants dans la « pensée collective » et l'espace public dans les QPV

LIN
Le podium productif

Batlle I Roig
Politique de l'eau

Batlle I Roig
Politique des nouvelles centralités

l'AUC
Pour des quartiers hospitaliers

h2o
La préfiguration

Topotek1
Principes d'intervention minimale

Perrault + MBL architectes
Programmation en vases communicants et agilité des usages

Osty et associés
Les qualités du vide

Folléa-Gautier
Refaire quartier par le vivant

Atelier du Rouget
Régénérer Lodève en ville éponge

Lab705
Rénover avec et auprès des habitants

51N4E
Renverser le regard

Topotek1
La requalification de l'espace

Paola Viganò
La révolution des structures faibles

dadour de pous + G. Redelsperger
S'acclimater

Raum404 + Estran
S'adapter

Paola Viganò
Se rematérialiser : une ville pensée par le corps

grue + XDGA
Le sol comme récit

Atelier du Rouget
La soustraction positive

Obras
Sur les synergies d'usages et la constitution de l'espace public

Estudi Martí Franch
Transformer la ville avec les brigadistes jardiniers : un projet pour les lisières naturbaines

Sergison Bates + Atelier Hart Berteloot
La transition de la polychromie

Alep paysagistes + Concepto
Vers des nuits bienveillantes pour les quartiers de demain

BASE
La ville des enfants

h2o
Vivre avec les saisons

Raum404 + Estran
Zéro déchet

Comité des partenaires du programme

- Cité de l'architecture et du patrimoine
- Banque des territoires
- Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)
- Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU)
- Union sociale pour l'habitat (USH)
- Conseil national de l'ordre des architectes (CNOA)
- Fédération française du paysage (FFP)
- Association des maires de France (AMF)
- Club Ville Aménagement
- Intercommunalités de France
- Réseau National des Centres de Ressources Politique de la Ville
- Ville & Banlieue
- France Urbaine
- Réseau national des aménageurs (RNA)
- Fédération Nationale des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (FNCAUE)
- Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU)
- Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques (MICQP)
- Comité d'histoire de la politique de la ville
- Institut de la concertation et de la participation citoyenne (ICPC)
- École du renouvellement urbain (ERU)
- Efficacity
- France Ville et Territoire Durable

Retrouver l'ensemble des Perspectives Quartiers de demain
sur www.quartiers-de-demain.archi.fr

Contact : quartiers-de-demain@developpement-durable.gouv.fr

978-2-488069-14-4

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

epau

Tour Séquoia
1 place Carpeaux 92055
La Défense Cedex
Tél. : +33(0)1 40 81 93 27
epau.fr
quartiers-de-demain.archi.fr

Fruit d'un dialogue interministériel, le programme Quartiers de demain est porté par le ministère de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, le ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le climat et la nature, le ministère de la Culture, le ministère de la Ville et du Logement. Il est conduit par le groupement d'intérêt public l'Europe des projets architecturaux et urbains, en partenariat avec l'Agence nationale de la cohésion des territoires, l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, la Cité de l'architecture et du patrimoine, la Banque des territoires et le Conseil national de l'ordre des architectes.

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Partenaires

ANRU Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine

anct agence nationale de la cohésion des territoires

BANQUE des TERRITOIRES

ORDRE DES ARCHITECTES

CITÉ ARCHITECTURE & PATRIMOINE